

EPNAK•ESPO VALENCIENNES

30 rue des Frère Danna
59300 Valenciennes



03 27 47 75 00



contact@cpo-val.epnak.org



www.formation.epnak.org/valenciennes



Le dispositif en quelques mots

L'ESPO-EPNAK est implanté dans le centre-ville de Valenciennes (59) dans un espace parfaitement accessible. Il dispose d'un agrément de 22 places.

L'unité est composée d'un pôle Santé (infirmière, ergothérapeute), d'un pôle Tertiaire et Technique (assistants éducatifs), d'un Pôle Inclusion Socio-Professionnel (ergonome, assistante de service social, chargée d'insertion professionnelle, psychologue du travail) et d'un pôle Administratif.

Afin d'assurer un accompagnement global et qualitatif, l'ESPO est inscrit au coeur de son territoire : partenaires institutionnels, acteurs de l'emploi ou de la formation, secteur sanitaire et médico-social et réseau d'entreprises.



Prrière de ne pas jeter sur la voie publique

Etablissement et Service de Pré Orientation

EPNAK•ESPO VALENCIENNES

Mise à jour le 28/02/23



Agilité



Audace



Engagement



Responsabilité





La Pré Orientation

Objectifs :

Le stage de pré orientation permet d'explorer les possibilités de reconversion professionnelle ou l'élaboration d'un projet adapté aux souhaits et en adéquation avec la situation de santé de la personne.

Durée :

14 semaines maximum.

Fréquence des sessions : entrée toutes les 7 semaines.

Elaboration du projet :

Le projet est co-construit avec la personne accompagnée. Il fait l'objet de préconisations transmises à la MDPH sous la forme d'un bilan.

Les avantages

Restauration :

En semaine, vous bénéficiez d'un service de restauration à proximité du centre.

Rémunération :

Le stagiaire est rémunéré par la Région (Agence de Service et de Paiement) sur la base de ses activités professionnelles antérieures ou à défaut, il perçoit une indemnité forfaitaire.

Etape 1 : Phase exploratoire

Cette étape est composée d'un entretien médical (aptitudes, restrictions et/ou contre-indications) réalisé par une infirmière et une ergothérapeute et d'un entretien social. Elle comprend également une évaluation des savoirs de base et des habiletés manuelles.

Le psychologue du travail permettra de révéler les aspirations, les centres d'intérêts, les capacités et aptitudes à l'aide d'entretiens individuels.

Etape 2 : Elaboration du projet

L'élaboration prend en compte la réalité d'un métier et des débouchés professionnels.

Cette démarche s'appuie sur :

- Des temps individuels, un travail en groupe et une période d'immersion en milieu professionnel,
- Un travail sur le CV et la lettre de motivation ainsi que des simulations d'entretiens d'embauches,
- Une enquête sur les métiers en fonction du ou des projets professionnels envisagés (enquête en entreprise et en centre de formation).

Etape 3 : Confirmation du projet

La dernière étape du parcours vient confirmer ou infirmer les pistes explorées :

- Validation et formalisation du projet (emploi / formation / mise en relation avec d'autres dispositifs),
- Pratique professionnelle en situation réelle de travail,
- Rédaction du bilan.



Débouchés / suite de parcours

Ce dispositif conduit, selon les projets des personnes accompagnées vers :

- Une orientation en préparatoire à la formation et/ou à l'emploi,
- La réalisation d'une formation, en milieu ordinaire (en autonomie ou via le Dispositif Formation Accompagnée (DFA)) ou en ESRP,
- L'emploi,
- La mise en relation avec d'autres dispositifs.

Public & Conditions d'accès

- A partir de 16 ans,
- Etre autonome dans la vie quotidienne,
- Présenter un état de santé physique et psychique stabilisé (validé lors de l'entretien de pré admission par l'infirmière),
- Etre bénéficiaire d'une RQTH,
- Déposer un dossier de demande d'orientation vers un ESPO auprès de la MDPH et obtenir l'accord de la CDAPH,

